

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ARRETEE AU 30/09/2011**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2011.

Conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de l'Union Financière Hannibal SICAV au 30 septembre 2011, comprenant le bilan, l'état de résultat ainsi que l'état de variation de l'actif net pour la période de neuf mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font ressortir un actif net de 3.581.734 dinars pour un capital social de 3.258.400 dinars et une valeur liquidative de 109,923 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Financière Hannibal SICAV au 30 septembre 2011 conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Le commissaire aux comptes :

Cabinet Ali LAHMAR, membre de

**Kreston International,
Ali LAHMAR**

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES Arrêté au 30/09/2011

Bilan

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

<u>ACTIF</u>	Notes	30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>2,856,429.327</u>	<u>2,974,660.410</u>	<u>3,028,556.991</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1,680,473.500	1,724,375.778	1,760,565.695
Emprunts obligataires		1,072,216.602	1,106,098.857	1,071,639.371
Autres valeurs		103,739.225	144,185.775	196,351.925
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC 2	<u>752,057.339</u>	<u>1,117,335.445</u>	<u>1,155,421.245</u>
Placements monétaires		341,761.526	992,417.166	551,949.085
Disponibilités		410,295.813	124,918.279	603,472.160
Créances d'exploitation	AC 3	<u>7,030.080</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
Créances d'exploitation		7,030.080	0.000	0.000
Autres actifs	AC 4	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
Autres actifs		0.000	0.000	0.000
TOTAL ACTIF		<u>3,615,516.746</u>	<u>4,091,995.855</u>	<u>4,183,978.236</u>
<u>PASSIF</u>		<u>30/09/2011</u>	<u>30/09/2010</u>	<u>31/12/2010</u>
Opérateurs créditeurs	PA 1	17,303.286	11,570.097	12,104.349
Créditeurs divers	PA 2	16,478.979	16,878.848	18,281.968
TOTAL PASSIF		<u>33,782.265</u>	<u>28,448.945</u>	<u>30,386.317</u>
Capital	CP 1	<u>3,534,617.238</u>	<u>3,998,097.730</u>	<u>4,081,249.719</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>3,258,400.000</u>	<u>3,396,600.000</u>	<u>3,631,400.000</u>
Capital en début de période		3,631,400.000	2,799,200.000	2,799,200.000
Emission en nominal		375,300.000	1,123,100.000	1,624,100.000
Rachat en nominal		-748,300.000	-525,700.000	-791,900.000
Sommes non distribuables		<u>276,217.238</u>	<u>601,497.730</u>	<u>449,849.719</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		449,849.719	142,242.016	142,242.016
Sommes non distribuables exercice en cours		-173,632.481	459,255.714	307,607.703
Sommes distribuables		<u>47,117.243</u>	<u>65,449.180</u>	<u>72,342.200</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		4.231	18.140	19.393
Sommes distribuables de l'exercice en cours		47,113.012	65,431.040	72,322.807
ACTIF NET		<u>3,581,734.481</u>	<u>4,063,546.910</u>	<u>4,153,591.919</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>3,615,516.746</u>	<u>4,091,995.855</u>	<u>4,183,978.236</u>

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES Arrêté au 30/09/2011

Etat de résultat
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Notes	Période du 01/07/11 au 30/09/11	Période du 01/01/11 au 30/09/11	Période du 01/07/10 au 30/09/10	Période du 01/01/10 au 30/09/10	Période du 01/01/10 au 31/12/10
Revenus du portefeuille titres	PR1				
a- Dividendes	PR 1-a	28,805.145	49,106.120	0.000	49,338.199
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1-b	13,952.143	41,430.031	14,364.985	42,599.583
c- Revenus des placements monétaires	PR 2-c	3,073.481	10,551.684	8,376.581	22,681.641
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		45,830.769	101,087.835	22,741.566	114,619.423
- Charges de gestion des placements	CH 1	-11,084.351	-33,140.949	-11,570.097	-32,110.112
- Revenus Nets des placements		34,746.418	67,946.886	11,171.469	82,509.311
- Autres produits		0.000	0.000	0.000	0.000
- Autres charges	CH 2	-7,098.554	-20,141.803	-5,885.045	-18,258.763
RESULTAT D'EXPLOITATION		27,647.864	47,805.083	5,286.424	64,250.548
Régularisation du résultat d'exploitation		-481.786	-692.071	736.898	1,180.492
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		27,166.078	47,113.012	6,023.322	65,431.040
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		481.786	692.071	-736.898	-1,180.492
Variation des +/- values potentielles sur titres		30,665.430	262,709.838	245,084.652	401,768.914
+/- values réalisées sur cession des titres		41,445.923	122,433.093	0.000	8,912.333
Frais de négociation		-1,023.276	-2,393.395	0.000	-111.176
Résultat non distribuable		71,088.077	142,670.140	245,084.652	410,570.071
RESULTAT NET DE LA PERIODE		98,735.941	-94,865.057	250,371.076	474,820.619

Etat de variation de l'actif net

Exprimé en Dinars Tunisiens

	Période du 01/07/11 au 30/09/11	Période du 01/01/11 au 30/09/11	Période du 01/07/10 au 30/09/10	Période du 01/01/10 au 30/09/10	Période du 01/01/10 au 31/12/10
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET</u>					
<u>RESULTANT DES OPERATION</u>	<u>98,735.941</u>	<u>-94,865.057</u>	<u>250,371.076</u>	<u>474,820.619</u>	<u>289,983.707</u>
<u>D'EXPLOITATION</u>					
a- Résultat d'exploitation	27,647.864	47,805.083	5,286.424	64,250.548	66,592.905
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	30,665.430	-262,709.838	245,084.652	401,768.914	215,520.281
c- +/- values réalisées sur cession de titres	41,445.923	122,433.093	0.000	8,912.333	8,571.786
d- Frais de négociation de titres	-1,023.276	-2,393.395	0.000	-111.176	-701.265
<u>AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	<u>0.000</u>	<u>-66,757.896</u>	<u>0.000</u>	<u>-61,329.453</u>	<u>-61,329.453</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>-45,350.728</u>	<u>-410,234.485</u>	<u>48,253.600</u>	<u>658,185.189</u>	<u>933,067.110</u>
a- Souscriptions					1,831,441.189
Capital	10,000.000	375,300.000	260,400.000	1,123,100.000	1,624,100.000
Régularisation des sommes non distribuables	566.974	25,709.681	33,733.813	106,940.398	177,152.585
Régularisation des sommes distribuables	94.626	7,412.575	4,759.877	20,348.206	30,188.604
b- Rachat					-898,374.079
Capital	-51,900.000	-748,300.000	-217,300.000	-525,700.000	-791,900.000
Régularisation des sommes non distribuables	-3,535.863	-56,672.022	-29,317.342	-58,254.755	-92,935.684
Régularisation des sommes distribuables	-576.465	-13,684.719	-4,022.748	-8,248.660	-13,538.395
VARIATION DE L'ACTIF NET	53,385.213	-571,857.438	298,624.676	1,071,676.355	1,161,721.364
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
a- en début de période	3,528,349.268	4,153,591.919	3,764,922.234	2,991,870.555	2,991,870.555
b- en fin de période	3,581,734.481	3,581,734.481	4,063,546.910	4,063,546.910	4,153,591.919
<u>AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS</u>					
a- en début de période	33,003	36,314	33,535	27,992	27,992
b- en fin de période	32,584	32,584	33,966	33,966	36,314
VALEUR LIQUIDATIVE	109.923	109.923	119.635	119.635	114.379
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	11.18%	-2.88%	26.03%	18.20%	8.70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/09/2011**I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date de clôture ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

Les états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV sont libellés en dinar tunisien.

IV - Faits saillants à fin septembre 2011

Les événements du mois de janvier 2011 ont engendré une chute des cours boursiers ce qui a engendré une dévalorisation du portefeuille titres. Pour cela et dans le but de protéger l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et autres placements, le CMF a décidé de suspendre les opérations de souscriptions et rachats portant sur les OPCVM mixtes pendant les périodes du 14-01-2011 au 31-01-2011 et du 27-02-2011 au 07-03-2011.

Dates	VL	Actif Net
09-01-11	116,303 dt	4.235.064 dt
14-01-11	108,583 dt	3.681.836 dt
27-02-11	104,058 dt	3.539.443 dt
07-03-11	106,004 dt	3.605.629 dt

L'évolution de la valeur liquidative courant les neuf premiers mois 2011 se présente principalement comme suit :

Journées	01/01/2011	14/01/2011	31/01/2011	27/02/2011	07/03/2011	31/03/2011
Valeurs liquidatives	114,379	108,583	106,996	104,058	106,004	107,884
Journées	21/04/2011	10/05/2011	07/06/2011	18/06/2011	30/06/2011	
Valeurs liquidatives	106,070	104,660	104,730	106,330	106,909	
Journées	21/07/2011	16/09/2011	26/09/2011	30/09/2011		
Valeurs liquidatives	107,220	108,657	109,812	109,923		

AC 1 : Note sur le portefeuille titres

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2011	% l'Actif Net
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés				
		1,079,853.873	1,680,473.500	46.92%
ADWYA	5,324	12,342.004	35,617.560	0.99%
ARTES	987	11,942.700	9,143.568	0.26%
ATB	6,938	20,016.737	42,856.026	1.20%
ATL	33,900	82,272.105	149,634.600	4.18%
ATTIJARI BANK	3,800	69,640.000	71,318.400	1.99%
BIAT	2,500	113,560.520	198,295.000	5.54%
BT	21,800	103,424.372	235,461.800	6.57%
BTE (ADP)	4,000	91,793.339	122,760.000	3.43%
ENNAKL	8,198	93,117.880	70,535.592	1.97%
MODERN LEASING	6,200	52,700.000	56,178.200	1.57%
MONOPRIX	7,425	73,283.134	198,915.750	5.55%
POULINA GP HOLD	847	4,664.350	6,996.220	0.20%
SFBT	5,000	31,021.695	57,500.000	1.61%
STAR	550	71,630.000	71,811.300	2.00%
TAIR	56,000	106,933.584	99,176.000	2.77%
TLS	4,943	52,837.640	145,828.386	4.07%
TPR	1,413	4,506.667	8,764.839	0.24%
TUNIS RE	2,843	19,901.000	33,015.759	0.92%
UIB	3,500	64,266.146	66,664.500	1.86%
Droits		0.000	0.000	0.00%
Titres OPCVM				
		103,650.253	103,739.225	2.90%
ALYSSA	1,025	103,650.253	103,739.225	2.90%
Obligations Privées				
		50,552.343	52,633.520	1.47%
BHSUB07	300	24,211.956	25,107.818	0.70%
TL2006-1	1,300	26,340.387	27,525.702	0.77%
Obligations BTA				
		989,693.000	1,019,583.082	28.47%
Ligne				
BTA022015	360	361,902.000	374,826.492	10.46%
BTA052022	50	48,860.000	49,956.438	1.39%
BTA072017	330	327,356.000	331,359.398	9.25%
BTA102013	250	251,575.000	263,440.754	7.36%
TOTAL		2,223,749.469	2,856,429.327	79.75%

AC 2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Désignation	Date d'Acquisition	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2011	% l'Actif Net
BTCT					
BTCT 280212 52S	22/02/2011	250	238,967.152	244,128.507	6.82%
BTCT 280212 52S	08/03/2011	100	95,655.487	97,633.019	2.73%
Sous Total =			334,622.639	341,761.526	9.54%
Compte courant bancaire				410,295.813	11.46%
Total =				752,057.339	21.00%

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2010</u>	<u>4,081,249.719</u>	<u>4,081,249.719</u>
- <u>Souscriptions de la période</u>	<u>375,300.000</u>	<u>375,300.000</u>
- <u>Rachats de la période</u>	<u>-748,300.000</u>	<u>-748,300.000</u>
- <u>Autres mouvements</u>	<u>-173,632.481</u>	<u>-126,515.238</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	-142,670.140	-142,670.140
- Régularisation sommes non distribuables	-30,962.341	-30,962.341
- Sommes distribuables de la période		47,117.243
<u>Montant fin de période au 30/09/2011</u>	<u>3,534,617.238</u>	<u>3,581,734.481</u>

CP 2 : Note sur le capital

<u>Capital au 31/12/2010</u>	
* Montant	3,631,400.000
* Nombre de titres en circulation	36,314
* Nombre d'actionnaires	168
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Volume	375,300.000
* Nombre de titres émis	3,753
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	748,300.000
* Nombre de titres rachetés	7,483
<u>Capital au 30/09/2011</u>	
* Volume	3,258,400.000
* Nombre de titres en circulation	32,584
* Nombre d'actionnaires	141

PR 1 a - b : Note sur les revenus du portefeuille titres

Désignation	Période du 01/07/11 au 30/09/11	Période du 01/07/10 au 30/09/10
<u>Revenus des Actions et valeurs assimilées</u>	<u>28,805.145</u>	<u>0.000</u>
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
<u>Revenu des obligations et valeurs assimilées</u>	<u>13,952.143</u>	<u>14,364.985</u>
Revenu des obligations Etat	13,343.817	13,343.763
Revenu des obligations privées	608.326	1,021.222
TOTAL	42,757.288	14,364.985

PR 1 - c : Note sur les revenus des placements monétaires

Désignation	Période du 01/07/11 au 30/09/11	Période du 01/07/2010 au 30/09/2010
- Intérêts des bons de trésor	3,073.481	8,376.581
Total placements monétaires	3,073.481	8,376.581

Notes sur les autres actifs et les autres passifs

	<u>Libellés</u>	30/09/2011
<u>AC 3</u>	<u>Créances d'exploitation</u>	<u>7,030.080</u>
	Dividendes BTE	7,030.080
<u>AC 4</u>	<u>Autres Actifs</u>	<u>0.000</u>
	RàS sur BTA	0.000
<u>PA 1</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>17,303.286</u>
	Frais du Gestionnaire	4,023.418
	Frais du Dépositaire	1,405.462
	Frais du Distributeur	11,874.406
<u>PA 2</u>	<u>Créditeurs divers</u>	<u>16,478.979</u>
	Etat retenue à la source	0.000
	Redevance CMF	312.963
	Charges à payer sur exercice antérieur	245.463
	Charges et produit en attente de régul.	0.000
	Budget des charges à payer sur exercice en cours	15,920.553

	Charges à payer sur l'exercice 2011	<u>21,918.488</u>
	Jetons de présence 2011	12,000.000
	Honoraire commissaires aux comptes	6,721.800
	Frais Assemblée	2,475.407
	Frais de publication au bulletin CMF	652.400
	Taxe revenant aux collectivités locales	68.881
	Ajustement des Charges Budgétisées sur Ex. Antérieur	

Notes sur les charges de gestion

	<u>Libellés</u>	30/09/2011
<u>CH 1</u>	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>33,140.949</u>
	Rémunération du Gestionnaire	12,126.645
	Rémunération du Dépositaire	2,101.448
	Rémunération du Distributeur	18,912.856
<u>CH 2</u>	<u>Autres charges</u>	<u>20,141.803</u>
	Redevance CMF	2,694.813
	Services bancaires et assimilés	1,053.162
	Impôts, taxes et versements assimilés	0.000
	Abonnement des charges budgétisées	16,393.828